

séparée de l'Etat et libre dans l'état libre.

50. Que toutes les croyances soient sur un pied d'égalité et qu'aucune n'ait de fonctions civiles ou de privilèges spéciaux garantis par l'Etat.

60. Qu'il règne un sentiment de tolérance et de respect pour chaque croyance, de sorte que chaque homme sente qu'il peut adorer Dieu selon que sa conscience le lui dicte et sans crainte de compromettre son bien, sa réputation ou sa personne, non plus que les intérêts de sa famille. Enfin que la liberté de conscience soit dans nos mœurs comme dans nos lois, tel qu'aux Etats-Unis.

70. Que les clergés protestants ou autres, ne doivent intervenir dans la politique que comme simples citoyens et non pas comme munis d'une clairvoyance supérieure en politique à celle du commun des mortels, et que le devoir du prêtre ou du ministre est de laisser penser, parler, écrire et voter ses ouailles contre son opinion si celles-ci ne la partagent pas, sans les menacer d'aucune peine spirituelle en ce monde ou en l'autre.

Si ce programme était soumis aux hommes les plus éclairés des Etats-Unis, je me fais fort qu'aucun d'eux, loin d'y trouver la moindre objection, dirait aux patriotes de mon pays : " C'est bien la ligne de conduite la plus pratique et la seule sûre, pour obtenir l'annexion du Canada aux Etats-Unis que vous puissiez adopter." Et sur la convenance d'un programme aussi rationnel que celui qui précède, j'oserais